



Conseillers pédagogiques

Vers des discussions avec le ministère?

Le ministère nous reçoit

Le SE-UNSA a été reçu le 29 novembre par le cabinet du ministre sur la question des conseillers pédagogiques. Cette audience s'inscrit dans le cadre du travail mené, depuis plus de trois ans, avec l'intersyndicale (SE-UNSA, SNUIPP, SGEN-CFDT, FO) à laquelle participe aussi l'ANCP (Association Nationale des Conseillers Pédagogiques)

Historique

Cette audience fait suite à une demande de l'intersyndicale + ANCP adressée au ministre début septembre. Le dossier des conseillers pédagogiques est ouvert depuis plus de trois ans... De novembre 2004 à avril 2005, des discussions avaient été entamées à l'initiative du cabinet Fillon. Elles avaient permis d'avancer sur bon nombre de sujets et devait donner lieu à la rédaction de nouveaux textes pour la rentrée 2005. Entre temps changement de ministre... et le nouveau cabinet de Robien n'a pas jugé utile de poursuivre et d'achever ce travail.

Les évolutions souhaitées

Nous avons, une fois de plus, dressé le constat de la situation des conseillers pédagogiques :

>> Redéfinir les missions

Depuis plusieurs années la charge de travail des CPC ne cesse de s'accroître (mise en place du stage filé, suivi des T1 et T2 plus nombreux, aide à la mise en œuvre des PPRE, accroissement des charges administratives...). Du reste, la réflexion en cours au ministère sur l'école primaire va avoir des répercussions sur leur travail (nouveaux programmes, organisation de l'aide pédagogique des élèves en difficulté après la classe...). Ces évolutions rendent nécessaires la révision de la circulaire de missions qui date de 1996. Elles rendent aussi indispensable la hiérarchisation de ces missions.

>> CAFIPEMF

L'intégration des IUFM dans l'université ne doit pas conduire à écarter les Formateurs de terrain de l'ufm en les laissant à la périphérie de l'université pour la partie professionnelle de la formation. Il faut faire évoluer le CAFIPEMF pour qu'il ait un caractère universitaire permettant ainsi d'intégrer les formateurs du premier degré dans les équipes pluri catégorielles de l'université. Il doit donc ouvrir droit à l'obtention d'ECTS. Cette réflexion pourrait être aussi l'occasion de proposer d'autre spécialité ou dominantes au CAFIPEMF.

La préparation au CAFIPEMF doit s'inscrire dans le cadre d'une véritable formation professionnelle. Cela signifie qu'il faut organiser cette préparation en amont. Il faut aussi prévoir un temps institutionnel de formation avant la prise de fonction.

Frais de déplacement

La délégation a une fois encore dénoncé la faiblesse chronique des frais de déplacement alloués aux conseillers pédagogiques. Nous avons dénoncé les disparités fortes qui existent entre circonscriptions ainsi que l'absence de transparence du montant des enveloppes et des

critères de répartition. Evidemment, ce dossier est un dossier global qui concerne d'autres catégories de personnels. Enfin, nous avons souhaité que l'augmentation de 14% au plan national du budget 2008 consacré aux déplacements soit réellement répercutée sur le terrain.

>> Revalorisation financière

Nous avons demandé à ce que, dans le cadre d'ouverture de discussion sur ce dossier, le volet financier ne soit pas ignoré en rappelant que nous préférons une revalorisation indiciaire à une revalorisation indemnitaire.

>> Formation Continue

Il est indispensable de renforcer de façon significative la formation des formateurs dans le cadre des plans académiques et nationaux de formation continue.

>> Modalités d'affectation

Nous avons demandé à ce que des instructions soient données de façon à ce que les modalités de nomination des CPC soient harmonisées au plan national. Il règne actuellement une très grande diversité et trop souvent un manque de transparence.

Que dit le ministère?

Les représentants du cabinet ont écouté et noté nos interventions reconnaissant même la pertinence de nos analyses. Ils envisagent une réécriture de la circulaire de missions des conseillers pédagogiques. Par contre, ils sont restés très évasifs sur les aspects financiers... Nous devrions en savoir plus courant janvier 2008. A suivre donc....



Conseillers pédagogiques
Votre avis
nous importe...

A renvoyer à
SE-UNSA, secteur Formation, 209 Boulevard Saint Germain, 75007 PARIS

Ou nous écrire à
secteur.formation@se-unsa.org